

Le Télégramme

Le 4 septembre 2015

Saison : la mairie dresse un bilan



La mairie dresse un bilan 4 septembre 2015 L'équipe des saisonniers de la mairie du Palais, dont la majeure partie... L'équipe des saisonniers de la mairie du Palais, dont la majeure partie achevait leurs contrats le 31 août, a été reçue lundi à la salle du conseil.

Lundi soir, la mairie du Palais accueillait les saisonniers ayant participé à l'accueil estival, en présence des élus. L'occasion d'effectuer une première image de la saison. Cette rencontre était également l'occasion de saluer le travail effectué. Thibault Grollemund, premier adjoint au maire, a souligné la forte fréquentation de l'été sur la commune. « Ce qui n'a pas été sans quelques contraintes corollaires. Les nombreuses animations ont également mobilisé les services techniques, très sollicités, qui ont aussi oeuvré à la propreté de la ville ».

Belle fréquentation du port

Côté port, une très belle fréquentation également. « Tout s'est bien déroulé, sans incident. Les sept renforts saisonniers ont permis une couverture horaire du port de 6 h à 22 h avec en plus des ouvertures de nuit », indiquait Olivier Pouezevara, capitaine du port. « Le travail hautement professionnel », était salué par les adjoints. Côté chiffres, le port du Palais a accueilli, depuis le 1^{er} avril, 10.300 bateaux. Côté navette intra muros, 7.969 personnes les ont utilisées juillet et août, soit 800 de plus que l'an passé. Ce service municipal, assuré par deux conductrices, a rencontré un franc succès. Cependant, « quelques améliorations sur la ligne Glacis-Palais devraient être apportées l'an prochain et une réflexion est en cours sur la ligne Palais-hôpital Lanco ».

« Stationnements anarchiques et répétés »

Quant à la police municipale, qui avait analysé la saison quelques jours plus tôt, elle rappelait les « points noirs », liés principalement aux « stationnements anarchiques et répétés ». « Un relâchement dans les comportements » civiques a été observé en août. Au total, depuis début janvier, 1.550 procès-verbaux ont été dressés à l'encontre des automobilistes. Les objets trouvés, en nombre, ont également mobilisé les services, qui ont mis en place deux permanences destinées aux éventuels propriétaires de vélos retrouvés sur la voie publique. Enfin côté administration, l'accueil a été sollicité par de nouvelles demandes comme celles de pouvoir envoyer des faxes et de scanner des documents.